

Collectivités



ALÉASSUR,
l'assurance multirisque pour
votre collectivité

L'ASSURANCE DES TERRITOIRES



Notre ambition : anticiper chacun de **vos** besoins

Votre collectivité peut rencontrer des difficultés : problèmes juridiques, questions environnementales, dégradations de biens...

Et comme chaque collectivité est unique, vos risques sont différents.

Nous avons donc créé **Aléassur** et ses contrats à la carte.

À **vos** côtés en toutes circonstances grâce à **notre** espace assuré



Gérez vos contrats

- adaptez vos contrats à votre situation en temps réel : ajoutez un véhicule, actualisez vos bâtiments, augmentez la protection de vos agents ;
- imprimez vos attestations d'assurance et vos cartes vertes en un clic.



Déclarez un sinistre

- déclarez simplement et rapidement vos sinistres en ligne ;
- suivez votre sinistralité au jour le jour à l'aide de vos tableaux de bord.



Maîtrisez vos risques

- évaluez les risques de votre collectivité avec notre outil d'aide à l'élaboration du document unique ;
- profitez de l'accompagnement de notre équipe Prévention sur les risques naturels, professionnels, les risques d'incendie, de malveillance et d'absentéisme ;
- anticipez les événements climatiques qui pourraient affecter votre collectivité.



Restez informé

- grâce à l'Observatoire SMACL des risques de la vie territoriale, assurez une veille juridique pertinente et directement liée à vos préoccupations.



47 ans
d'expertise

6 500
bénéficient du
contrat Aléassur

17 800
collectivités
nous font confiance

Vous pouvez **nous** faire confiance

Une démarche volontariste d'amélioration continue 3 fois certifiée



Santé au travail
Égalité, adaptabilité et sécurité



Relation sociétales
Rapidité, disponibilité et efficacité



Environnement
Digitalisation, énergie et
responsabilité



Leader sur le marché des collectivités territoriales, SMACL Assurances assure au moins un risque dans :

- 69 %** des communes de plus de 2 500 habitants
- 95 %** des Départements
- 67 %** des Régions
- 85 %** des communautés de communes

Vous aider en toutes circonstances

Vos difficultés dépassent parfois notre cœur de métier. C'est pourquoi, nous vous proposons de vous accompagner avec l'appui de notre réseau de partenaires en vous proposant des services complémentaires.

50% d'entre vous ont déjà été exposés à un risque naturel ou climatique*

Grâce à notre partenaire **Predict Services**, découvrez un outil d'alerte risque météo, anticipez les effets dus aux événements climatiques et obtenez une aide à la décision opérationnelle.

15% des collectivités ont été victimes d'une cyberattaque*

Grâce à notre partenaire **CNPP**, et sa filiale spécialisée en cyber malveillance (**CNPP Cybersecurity**), renforcez la sécurité de vos systèmes informatiques.

Pour découvrir tous nos services, rendez-vous sur
www.smacl.fr/services

Composez votre contrat



Responsabilités



Contrat Responsabilité civile / défense pénale et recours

Prise en charge de toutes les actions amiables et judiciaires mettant en cause la responsabilité de votre collectivité de par son existence, ses activités et ses attributions.

Les + de l'offre

- montants de garanties adaptés ;
- contrat sans franchise ;
- extension du contrat aux activités sociales.

Cas concret d'application du contrat :

La responsabilité de la collectivité pour défaut d'entretien de la voirie est recherchée par un automobiliste victime d'un dommage du fait de l'existence d'un nid-de-poule situé sur la chaussée.

Contrat Protection juridique

Pour se prémunir contre les litiges découlant des compétences de la collectivité.

Les + de l'offre

- libre choix de l'avocat.

Cas concret d'application du contrat :

Une délibération de la collectivité est attaquée par un administré.

Contrat Protection fonctionnelle des agents et des élus

Prise en charge du coût des obligations de protection fonctionnelle des agents et des élus incombant à la collectivité.

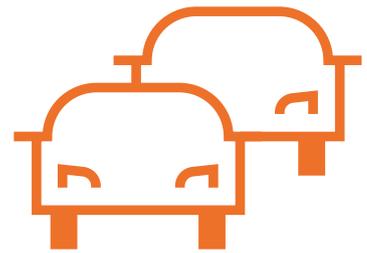
Les + de l'offre

- contrat sans franchise ;
- pas de seuil d'intervention ;
- libre choix de l'avocat ;
- assistance psychologique ;
- l'indemnisation des dépenses de communication pour reconstitution d'image.

Cas concret d'application du contrat :

Un élu est agressé dans le cadre de sa vie privée à cause d'un refus de permis de construire.

Flotte automobile



Contrat Dommages aux véhicules

Vos véhicules ainsi que leurs équipements et remorques constituent un risque de mise en cause de la responsabilité de votre collectivité ou du conducteur, en même temps qu'ils représentent un patrimoine à protéger.

Les + de l'offre

- automaticité de garantie pour les véhicules acquis en cours d'année ;
- assurance du conducteur incluse ;
- assistance 0 km incluse pour les véhicules de moins de 3,5 T ;
- aucune majoration pour les conducteurs novices ;
- un contrat de type flotte, sans notion de bonus-malus ;
- une garantie tous usages (privé, prêt aux associations, etc.).

Cas concret d'application du contrat :

Votre tondeuse autoportée projette une pierre dans le pare-brise d'une voiture en stationnement.



BON À SAVOIR

SMACL Assurances propose également une assurance pour couvrir la navigation de plaisance.

Contrat Auto-collaborateurs

La garantie Auto-collaborateurs est particulièrement recommandée dans le cas où les agents et les élus utilisent leurs véhicules personnels (pour les besoins et dans l'intérêt exclusif de la collectivité). Elle a pour objet la couverture des dommages causés ou subis par ces véhicules.

Les + de l'offre

- un contrat sans franchise ;
- une assurance tous risques ;
- une assistance et véhicules de remplacement de -3,5 T.

Cas concret d'application du contrat :

Un agent en mission avec son véhicule personnel retrouve ce dernier endommagé.



Patrimoine



Contrat Dommages aux biens

Soyez serein : l'ensemble de votre patrimoine immobilier et son contenu sont garantis contre des événements tels que l'incendie, l'effondrement, la tempête, le dégât des eaux, le vol, le bris de glaces et de vitraux

Les de l'offre

- les bâtiments et leur contenu, acquis ou construits en cours d'année, sont automatiquement garantis ;
- une garantie en valeur à neuf ;
- une renonciation à recours incluse.

Cas concret d'application du contrat :

L'école a été vandalisée et du matériel informatique a été volé.



BON À SAVOIR

SMACL Assurances assure également vos expositions, votre matériel informatique, vos bris de machines, vos instruments de musique et les risques liés à la pollution.



Contrat Risques statutaires (CNRACL / IRCANTEC)

Pour assurer le remboursement des prestations versées par la collectivité en application du statut de la fonction publique territoriale.

Les de l'offre

- un traitement rapide des prestations ;
- une consultation en ligne pour suivre les dossiers.

Cas concret d'application du contrat :

Déclarations diverses des agents : naissance d'un enfant, fracture, etc.

Contrat Indemnisation des accidents corporels

Pour réparer pécuniairement le préjudice subi par les personnes assurées dans les cas d'accidents corporels dont elles seraient victimes, au cours ou à l'occasion des activités organisées par votre collectivité.

Les de l'offre

- une indemnisation en dehors de toute responsabilité ;
- le versement d'un capital décès, invalidité ;
- le remboursement des frais médicaux restant à la charge de la victime.

Cas concret d'application du contrat :

Lors de sa participation au centre communal de loisirs, un enfant se blesse à la cheville : son état nécessite des soins médicaux, mais sa complémentaire santé est insuffisante pour le remboursement des frais.

Autres risques

Contrat Annulation de manifestation

Pour garantir le remboursement des frais engagés restant à la charge de la collectivité lorsque la manifestation est annulée, ajournée ou écourtée.

Les de l'offre

- la garantie annulation de manifestation en plein air ;
- la garantie intempérie pendant la période estivale.

Cas concret d'application du contrat :

À cause d'une intempérie, un festival est annulé.





[Nous] sommes à
[votre] écoute



05 49 32 56 56 (prix d'un appel local)
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 18 h
et le vendredi de 8 h 30 à 17 h



contact@smacl.fr



141, avenue Salvador-Allende
CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9



Espace assuré
smacl.fr

smacl.fr



05 49 32 56 56 (prix d'un appel local)

SMACL ASSURANCES SA - Société anonyme au capital de 255 037 000 euros,
entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n° 833 817 224.

SMACL ASSURANCES - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes
régie par le Code des assurances, RCS Niort n° 301 309 605.

Siège social : 141, avenue Salvador-Allende - CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9.

01/2022 — Conception : Direction de la marque et de la communication SMACL Assurances.

L'ASSURANCE DES TERRITOIRES